

**PRE-CLEAN Concentré**  
**Nettoyant / Dégraissant / Biodégradable**

Réf : 055181

**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

1.1. Identification du produit :

Nom du produit : **PRE-CLEAN Concentré**

1.2. Identification de la Société

Fabricant : ITW Produits Chimiques S.A.

99 Quai du Docteur Dervaux

92600 ASNIERES SUR SEINE

Tél. : 01.40.80.32.32. Fax : 01.40.80.32.30.

Personne à contacter : Jean Marc LELEU (Département technique)

1.3. Numéro de l'organisme de conseil d'urgence :

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA ☎ : 01 45 42 59 59

**2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS****2.1. Constituants contribuant aux dangers**

<b>2.2. Nom</b>	<b>N° CAS</b>	<b>EINECS</b>	<b>Concentration</b>	<b>Symbole</b>	<b>Phrases -R</b>
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	215-185-5	0.5 < < 2%	C	R35

2.2. Caractéristiques chimiques du mélange: Produit nettoyant / dégraissant concentré, à base d'eau, de tensioactifs, d'additifs et de métrasilicate de soude.

**3. IDENTIFICATION DES DANGERS**

3.1. Identification des dangers :

R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau

3.2. Risques spécifiques pour l'homme et l'environnement: /

**4. PREMIERS SECOURS**

4.1. Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.

4.2. Inhalation : non applicable.

4.3. Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau. Enlever tout verre de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un spécialiste si l'irritation persiste.

4.4. Ingestion : Ne pas faire vomir. Si la personne vomit spontanément, maintenir sa tête en dessous du niveau des hanches pour éviter l'aspiration dans les poumons. Faire boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette.

4.5. Autres : En cas de malaise, consulter un médecin.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

5.1. Moyens d'extinction : Néant

5.2. Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Néant

5.3. Dangers spécifiques résultant du produit lui-même : Néant

5.4. Équipements spéciaux pour la protection des intervenants :

Comme pour tous les incendies, porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PRE-CLEAN Concentré

### Nettoyant / Dégraissant / Biodégradable

Réf : 055181

- 6.1. Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter les canalisations. Empêcher l'écoulement du produit dans les eaux de surface et souterraines et dans les égouts menant aux voies navigables en faisant des tranchées ou des digues de retenue.
- 6.2. Méthodes de nettoyage : Utiliser l'équipement de sécurité approprié. Essuyer ou éponger le produit renversé. Absorber avec un produit inerte comme le sable, l'argile ou la terre. Nettoyer les résidus abondamment à l'eau.
- 6.3. Informations additionnelles : Pour le contrôle de l'exposition / protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination, voir les sections 8 et 13.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1. Manipulation : Pas de mesures spéciales.
- 7.2. Stockage : Conserver le produit en volume à des températures inférieures à 49°C et supérieures à 0°C.

#### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1. Mesures d'ordre technique : Une évacuation locale est généralement adéquate. Il est toutefois recommandé d'utiliser une ventilation mécanique si on se sert du produit dans une zone confinée.
- 8.2. Informations additionnelles/paramètres de contrôle spécifique : /
- 8.3. Équipements de protection individuelle:  
Protection respiratoire : Aucune protection nécessaire si il y a une bonne ventilation.  
Protection des mains : Utiliser des gants appropriés  
Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection.  
Protection de la peau et du corps autre que les mains : Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.  
Porter des vêtements de protection.
- 8.4. Mesures d'hygiène spécifiques : Laver les mains avec du savon et de l'eau après usage ou avant le déjeuner et à la fin des périodes de travail.

#### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- |   |   |
|---|---|
| 9.1. Forme:                                       | Liquide                                   |
| 9.2. Couleur:                                     | Clair, turquoise                          |
| 9.3. Odeur:                                       | Sans                                      |
| 9.4. Valeur du pH:                                | 13,3 +/- 0,5 à 100% et 12,2 +/- 0,5 à 10% |
| 9.5. Température d'ébullition:                    | 100° C                                    |
| 9.6. Température de décomposition:                | S/O                                       |
| 9.7. Point d'éclair:                              | Néant                                     |
| 9.8. Température d'inflammation:                  | N/E                                       |
| 9.9. Température d'auto-inflammation:             | N/E                                       |
| 9.10. Caractéristiques d'explosivité:             | /   |
| 9.11. Propriétés oxydantes:                       | /   |
| 9.12. Pression de la vapeur (mmHg) à 38° C        | /   |
| 9.13. Densité relative: (H <sub>2</sub> O = 1)    | 1,042 +/- 0.010 (concentré)               |
| 9.14. Solubilité:                                 | totale dans l'eau et les alcools          |
| 9.15. Coefficient de partage :<br>(n-octanol/eau) | > 1                                       |
| 9.16. Autres données:                             |   |
| - Densité de vapeur (Air = 1):                    | S/O                                       |
| - Miscibilité:                                    | N/E                                       |
| - Taux d'évaporation (Eau = 1)                    | 1,0                                       |
| - Conductivité:                                   | N/E                                       |



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## PRE-CLEAN Concentré

### Nettoyant / Dégraissant / Biodégradable

Réf : 055181

- Viscosité: N/E

#### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1. Conditions à éviter : Conserver le produit à des températures inférieures à 49°C et supérieures à 0°C. Cristallisation en dessous de 0°C.
- 10.2. Matières à éviter : /
- 10.3. Produits de décomposition dangereux : /

#### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- 11.1. Toxicité : non testée, ni sur le rat (DL50 (mg/Kg), CL50 (mg/4h)), ni sur le lapin (DL50 (mg/Kg))
- 11.2. Différentes voies d'exposition au produit pouvant nuire à la santé : /
- 11.3. Effets spécifiques immédiats, à long terme ou chroniques résultant d'une exposition à court terme et à long terme : Aucun des composants de ce produit n'est connu pour avoir des effets cancérigènes, mutagènes, tératogènes ou de sensibilisation sur l'homme.

#### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- 12.1. Mobilité : Il n'y a pas de données spécifiques au produit qui soient disponibles.
- 12.2. Persistance / dégradabilité : Il n'y a pas de données spécifiques au produit qui soient disponibles.
- 12.3. Bio accumulation : Il n'y a pas de données spécifiques au produit qui soient disponibles.
- 12.4. Écotoxicité : Il n'y a pas de données spécifiques au produit qui soient disponibles.
- 12.5. Autres données relatives à l'écotoxicité : pas de dommage sur l'environnement si le produit est employé dans des conditions normales d'utilisation.
- 12.6. Biodégradabilité des tensioactifs : plus de 90%.

#### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION


- 13.1. Déchets des résidus/ Méthodes d'élimination :
  - S'en débarrasser conformément à la réglementation locale et gouvernementale relative, incorporant les directives de la C.E. (Communauté européenne). Récupération par une société spécialiste agréée.
  - S'en débarrasser dans une décharge publique aux conditions sanitaires autorisées ou le neutraliser dans de l'acide dilué et le diluer dans une grande quantité d'eau.
- 13.2. Emballage souillé: Rincer le récipient. L'emballage, le transport et l'élimination de ce produit doivent être effectués en conformité avec la réglementation locale et gouvernementale s'appliquant aux produits de cette nature, incorporant les directives de la C.E.

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- N° de l'ONU : /
- R.T.M.D.R./ A.D.R./R.I.D. (Route / Fer) :  
Ce produit ne nécessite aucune classification selon les critères de la Commission Européenne.
- I.M.D.G. (Mer) :  
Ce produit ne nécessite aucune classification selon les critères de la Commission Européenne.
- I.A.T.A. (Air) : Ce produit ne nécessite aucune classification selon les critères de la Commission Européenne.
- Classification: Sans restriction - composé, pouvant bouillir dans certaines conditions, liquide de préservation

- Autres informations
- Code douanier : 34 02 19 00
- Polluant maritime : Non
- Organisme de conseil d'urgence et numéro d'appel d'urgence:
- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA : 01 45 42 59 59

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

15.1. Réglementations communautaires   
Symbole et classification :

Xi Irritant

15.2. Phrases risques : Irritant pour les yeux et la peau.

15.3. Mesures de sécurité

Conserver hors de portée des enfants. Produit à usage professionnel.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et au besoin consulter un médecin.

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Annule et remplace la fiche du : 07/03/02

Des modifications ont été apportées aux paragraphes : 2

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la directive 88/379/CE. Les données reprises dans cette fiche le sont en fonction de nos connaissances actuelles relatives aux produits et aux matières premières qui les constituent à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. Une liste des principaux textes législatifs réglementaires peut être jointe, à titre indicatif, à cette fiche.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquels il est seul responsable.

16.1. Utilisations recommandées et restrictions éventuelles : Formulé d'une manière précise pour l'industrie. Les applications typiques du produit sont le nettoyage des machines industrielles et des équipements, les outils, les compresseurs, les pièces de moteur, les camions, le nettoyage en général.

16.2. Informations supplémentaires:

Personne technique à contacter : Jean Marc LELEU (Directeur technique)

Date de révision : le 10/04/03

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Les Fiches Techniques & Fiches de Données de Sécurité sont disponibles sur Internet : [www.itwpc.com](http://www.itwpc.com)